

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

59

Kibungu le 23 décembre 1959.-
de

(1) N° 4/982 /Sec.27/02/DM.

Réf. n° :

Annexe
Bijlage

Objet
Voorwerp

Rapport annuel
des stupéfiants.



A Monsieur le Médecin en Chef de la Colonie

B.P.3088

à

LEOPOLDVILLE-KALUA.

S/ouvert de Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI

Monsieur le Médecin en Chef,

Conformément à la lettre n°72/5670/PHAR du
3 décembre 1957 de Monsieur le Gouverneur du Ruanda-Urundi,
j'ai l'honneur de vous transmettre un exemplaire du rapport
annuel 1959 des stupéfiants.-

L'Administrateur de Territoire,
J.PETIT.,

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

R
Kibungu le 23 décembre 1959.-
de

(1) N° *4981* /Sec.27/02/DM.

Réf. n° :

Annexe
Bijlage :

Objet
Voorwerp :

Rapport annuel
stupéfiants.

Copie pour information à Monsieur le Résident
du Ruanda à KIGALI.-

L'Administrateur de Territoire,
J.PETIT.,

le
A Monsieur le Vice-Gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi

à

USUMBURA.-

S/couvert de Monsieur le Résident du Ruanda
à KIGALI.-

Monsieur le Vice-Gouverneur Général,

Suite à votre lettre n°72/5670/PHAR du 3 décembre
1957, j'ai l'honneur de vous transmettre un exemplaire du
rapport annuel 1959 des stupéfiants.-

L'Administrateur de Territoire,
J.PETIT.,

- 51.- Indiquer: a/ la nature des stupéfiants saisis:.....
b/ la quantité totale de chaque stupéfiant:.....
- 52.- Quels sont les renseignements détenus sur la culture du pavot à opium en vue de la production
illicite de l'opium :.....
a/ régions de culture :
b/ mesures prises :.....
- 53.- Quels sont les renseignements détenus sur la culture de la plante de cannabis en vue de la
production illicite de cannabis :
a/ région de culture;
B/ mesures prisee :
- 54.- Le nombre de poursuites et de condamnation : voir feuille annexe.
- 55.- Quels sont les prix pratiqués sur le marché illicite :
- 56.- Quelles sont les méthodes employées par les trafiquants :.....
- 57.- Fournir des précisions sur toutes les affaires illicites qui n'auraient pas été signalées plus haut
(joindre le rapport de saisies éventuellement) :.....
- 58.- Suggestions relatives à la répression du trafic illicite :.....

Kibungu, le 22 décembre 1959

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE,

J.PETIT.,

- Un exemplaire parviendra à Monsieur le Médecin en Chef de la Colonie, B.P. 3088 à Léopoldville-Kalina pour le 1er février 1959
- Un second exemplaire parviendra à Monsieur le Médecin Provincial pour le 1er février.-

PROVINCE : RUANDA-JURUNDI
DISTRICT : RUANDA
TERRITOIRE: KIBUNGU

RAPPORT ANNUEL DES STUPEFIANTS POUR L'ANNEE 1959

IX.- Matière premières :

31.- La plante de chanvre indien croît-elle à l'état sauvage ? oui ou non
Dans l'affirmative,

- a/ avec quelle abondance ? superficie :.....
production :.....
- b/ en est-il fait un usage illicite :.....
- c/ Dispositions sociales prises pour la répression de cet usage illicite:.....

XI.- TRAFIC ILLICITE.

50.- Compte rendu général du trafic illicite en faisant ressortir tous les faits intéressants:.....

En particulier:

- a/ Dans quelle mesure le trafic illicite est-il alimenté: par une production ou par une fabrication illicite à l'intérieur du pays (indiquer les sources si possible) :.....
- b/ En cas de production ou de fabrication illicite, les stupéfiants sont-ils destinés au marché illicite intérieur ou extérieur, en totalité ou en partie:.....
- c/ A-t-on la preuve que des stupéfiants de contrebande transitent par le pays ou le territoire: Dans l'affirmative, de quels renseignements dispose-t-on
 - 1/ Quant à l'origine:.....
 - 2/ Quant à la destination de ce trafic :.....

R.P.H.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

KIBUNGU le 22 décembre 1958.
de

RUANDA-URUNDI GEBIED

RÉSIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Handwritten signature

(*) N° 4550 /SEC.27/02/M.-

Réf. n° :

Annexe :
Bijlage :

Objet :
Voorwerp :

Handwritten signature in a circle

Copie pour information à Monsieur le Résident
du Ruanda à KIGALI.

L'Administrateur de Territoire,
J. PETIT.,

Rapport annuel
stupéfiants.-

A Monsieur le Vice-Gouverneur Général
Gouverneur du Ruanda-Urundi

à

USEMBURA.

S/C. de Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.

Monsieur le Vice-Gouverneur Général,

Suite à votre lettre n° 72/5670/Phar. du 3.12.57,
j'ai l'honneur de vous transmettre un exemplaire du rapport
annuel 1958 des stupéfiants.-

L'Administrateur de Territoire,
J. PETIT.,

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

KIBUNGU , le 22 décembre 1958.-
de

RUANDA-URUNDI GEBIED
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITQIRE DE KIBUNGU

M

(1) N° 4552/SEC 22/02/P.-

Réf. n° :

Annexe :
Bijlage :

Objet :
Voorwerp :

A Monsieur le Médecin en Chef de la Colonie

B.P. 3088

à

LEOPOLDVILLE - KALINA.-

Rapport annuel
stupéfiants.-

S/C. de Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.-

Monsieur le Médecin en Chef,

Conformément à la lettre n° 72/5670/Phar. du 3
décembre 1957 de Monsieur le Gouverneur du Ruanda-Urundi, j'ai
l'honneur de vous transmettre un exemplaire du rapport annuel
1958 des stupéfiants.-

L'Administrateur de Territoire,

J. PETIT.,

IX.- Matière premières :

- 31.- La plante de chanvre indien croît-elle à l'état sauvage ? ou
Dans l'affirmative,
a/ avec quelle abondance ? superficie :
production :
b/ en est-il fait un usage illicite :
c/ Dispositions sociales prises pour la répression de cet us

XI.- TRAFIC ILLICITE.

- 50.- Compte rendu général du trafic illicite en faisant ressortir
En particulier :
a/ Dans quelle mesure le trafic illicite est-il alimenté par
illicite à l'intérieur du pays (indiquer les sources si
.....
b/ En cas de production ou de fabrication illicite, les stupéfiants
illicite intérieur ou extérieur, en totalité ou en partie
.....
c/ A-t-on la preuve que des stupéfiants de contrebande transitaient
Dans l'affirmative, de quels renseignements dispose-t-on
1/ Quant à l'origine :
2/ Quant à la destination de ce trafic :
51.- Indiquer : a/ la nature des stupéfiants saisis :
b/ la quantité totale de chaque stupéfiant :
52.- Quels sont les renseignements détenus sur la culture du pavot
illicite de l'opium :
a/ régions de culture :
b/ mesures prises :
53.- Quels sont les renseignements détenus sur la culture de la
production illicite de cannabis :
a/ régions de culture :
b/ mesures prises :
54.- Le nombre de poursuites et de condamnations : voir feuille a
55.- Quels sont les prix pratiqués sur le marché illicite :
56.- Quelles sont les méthodes employées par les trafiquants :
57.- Fournir des précisions sur toutes les affaires illicites qu'on a
(joindre le rapport de saisies éventuellement) :
58.- Suggestions relatives à la répression du trafic illicite :

IX.- Matière premières :

- 31.- La plante de chanvre indien croît-elle à l'état sauvage ? ou
Dans l'affirmative,
a/ avec quelle abondance ? superficie :
production :
b/ en est-il fait un usage illicite :
c/ Dispositions sociales prises pour la répression de cet us

XI.- TRAFIC ILLICITE.

- 50.- Compte rendu général du trafic illicite en faisant ressortir
En particulier :
a/ Dans quelle mesure le trafic illicite est-il alimenté: p
illicite à l'intérieur du pays (indiquer les sources si
.....
b/ En cas de production ou de fabrication illicite, les stup
illicite intérieur ou extérieur, en totalité ou en partie
.....
c/ A-t-on la preuve que des stupéfiants de contrebande tran
Dans l'affirmative, de quels renseignements dispose-t-on
1/ Quant à l'origine :
2/ Quant à la destination de ce trafic :
51.- Indiquer : a/ la nature des stupéfiants saisis :
b/ la quantité totale de chaque stupéfiant : ..
52.- Quels sont les renseignements détenus sur la culture du pav
illicite de l'opium :
a/ régions de culture :
b/ mesures prises :
53.- Quels sont les renseignements détenus sur la culture de la
production illicite de cannabis :
a/ régions de culture :
b/ mesures prises :
54.- Le nombre de poursuites et de condamnation : voir feuille a
55.- Quels sont les prix pratiqués sur le marché illicite :
56.- Quelles sont les méthodes employées par les trafiquants : .
57.- Fournir des précisions sur toutes les affaires illicites qu
(joindre le rapport de saisies éventuellement) :
58.- Suggestions relatives à la répression du trafic illicite :